

**DURÉE : 2 Jours (14H)**

**Prix : 1 190,00 € HT**



PRÉSENTIEL



## Objectifs et compétences visés

- Identifier et caractériser les différents risques générés par une entreprise industrielle (risques chroniques et accidentels) sur son environnement (milieux naturels, personnes et biens).
- Comprendre la structure de la réglementation ICPE et les obligations qui en sont issues.

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

Toute personne souhaitant s'initier à la gestion des risques environnementaux des entreprises visées par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

# Contenu de la formation

- Présentation des pollutions et nuisances générées par les activités industrielles et les moyens de maîtrise associés :
  - gestion des effluents liquides et gazeux,
  - gestion des déchets,
  - gestion des produits chimiques,
  - gestion des matières dangereuses : stockage et transport,
  - gestion des nuisances sonores.
- La réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement :
  - nomenclature et classement,
  - régimes de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation environnementale : procédures administratives et obligations de l'exploitant,
  - la vie d'une ICPE.
- Le plan d'opération interne.

## Modalités

### Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

### Nos plus

Les séquences de la formation sont animées par des intervenants spécialisés dans les domaines des risques technologiques et impacts environnementaux ainsi que dans la gestion et le transport de matières dangereuses par route.

Ce stage est un module du cycle H2SE (PR-HSE-H2SE).

Ce programme permet d'acquérir une vision globale des contraintes et enjeux en matière de maîtrise des risques environnementaux en milieu industriel. Il pourra être complété par des

séminaires d'approfondissement tels que "Mettre en œuvre la gestion des déchets industriels" (réf. BL-ENV-DECHETS) et "Mettre en œuvre les obligations de la directive SEVESO 3" (réf. PR-ENV-SEVESO)

## En bref

**21000**

stagiaires / an



**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants



## Les prochaines sessions

Du 01/04/25 au 02/04/25

**Mulhouse**

**1 190,00 € HT**

Du 12/05/25 au 13/05/25

**Paris**

**1 190,00 € HT**

Du 03/11/25 au 04/11/25

**Lyon**

**1 190,00 € HT**

## Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**